

L'association « **SOS Ecoles de Montagne** » (Groupement d'écoles de montagne des cantons d'Aspet, Luchon et Saint-Béat) réclame et exige un statut de zone de montagne spécifique à notre situation géographique et démographique ainsi que des seuils d'ouverture et de fermeture de classes et d'écoles clairs et adaptés à notre spécificité.

Pour cela, nous souhaitons qu'une concertation soit menée avec l'ensemble des acteurs : parents, enseignants, élus et tout citoyen dans l'intérêt des enfants.

Nous voulons défendre et promouvoir les établissements scolaires en zone montagne.

Liste des Ecoles de Montagne solidaires

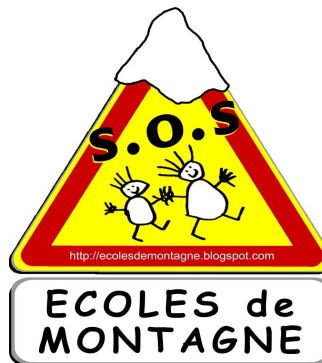
Primaire

Saint-Mamet
Montauban-de-Luchon
Bagnères-de-Luchon
R.P.I. Cazeaux/Oo
Fos
Marignac
Cierp-Gaud
Saint-Béat
Lourde
Saint-Pé-d'Ardet
Sengouagnet
Aspet
R.P.I. Encausse/Soueich
R.P.I. Estadens/Ganties/Couret
Izaut-de-l'Hôtel
RPI Arbas / Castelbiague / Montastruc-de-Salies / Rouède

Secondaire

Collège et lycées de Bagnères-de-Luchon
Collège de Saint-Béat
Collège d'Aspet

Blog : <http://ecolesdemontagne.blogspot.com>
Courrier électronique : ecolesmontagne@laposte.net



Bulletin d'adhésion

Si vous désirez adhérer à « **SOS Ecoles de Montagne** », rien de plus simple. Remplissez ce bulletin d'adhésion et retournez-le, accompagné de votre règlement en espèces ou en chèques à l'ordre de « **SOS Ecoles de Montagne** », à l'adresse suivante :

SOS Ecoles de Montagne

Mairie

31110 Juzet-de-Luchon

Je désire adhérer en tant que personne physique ou morale au titre de :

Membre : 5 €

Membre de soutien : 20 €

Membre bienfaiteur : €

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél : E-mail :

J'autorise « **SOS Ecoles de Montagne** » à publier mon nom au titre de soutien.

Oui Non

Fait à le

Signature